

GAEC DU CEDRE BLEU La ferme Bonnafoux rappelle Le Céroux



- Noms des modèles ou références concernés : le Céroux
- Marque : La ferme Bonnafoux
- GTIN 3760100735024 Lot 080824 Date de consommation recommandée 08/10/2024
GTIN 3760100735024 Lot 010824 Date de consommation recommandée 01/10/2024
- Conditionnements : emballage papier alimentaire blanc
- Date début/Fin de commercialisation : depuis le 20/08/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : dischamp, aire de garabit, leclerc saint flour, Carrefour market saint flour, fromagerie brivadoise, Gout de chez nous , SARL du bois joli, Les burons d'Auvergne , La méridienne ,

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : contamination en listeria (<10)
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.
- Préconisation sanitaire : Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : dimanche 8 décembre 2024

CONTACT

- Numéro de contact : 0672482801

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre